

Une opinion sur la crise

Interview de Derieux

Ce sympathique conseiller d'arrondissement du canton de Carnières, secrétaire de l'Union Régionale des Syndicats des Tisseurs de Cambrai, nous a fait un exposé très intéressant sur cette terrible crise du chômage.

— Il ne faut pas incriminer, nous dit Derieux, les producteurs de lin ni les fabricants, qui sont plutôt victimes de la situation actuelle, appelée à devenir ruinuse pour plusieurs d'entre eux.

Les auteurs responsables de la crise, ce sont les gros filateurs syndiqués qui, voulant gagner énormément, ont augmenté le prix du fil d'une façon excessive. Les cent écheveaux (n° de 60 à 100) qui étaient vus autrefois 30 francs, sont montés à 53 fr. Les filateurs maintiennent leurs prix d'achat et augmentent énormément leurs prix de vente. C'était donc tout bénéfice pour eux, pour eux seuls ; le cultivateur producteur de lin ne profitait en rien de cette lucrative production.

En présence de cette augmentation, presque doublée du double, du prix des matières premières, les fabricants n'ont plus acheté de fil et, par suite, n'ont plus fait fabriquer ou ont réduit considérablement leur fabrication, les laissant aux ateliers qui leur étaient demandés d'urgence.

Telle est la cause du chômage dont souffrent et durement depuis environ six mois les tisseurs de lin.

Les filateurs de lin, causes directes du chômage de travail, s'étaient engagés à maintenir leurs prix de vente. J'ignore à quel point ils ont tenu leur parole. Toujours est-il que, depuis quelques semaines, ils ont consenti une baisse assez sensible. Ils font offrir maintenant à 45 ou 46 francs les fils qu'ils ne voulaient pas céder, tout récemment encore, pour moins de 53 francs.

Certains intermédiaires du groupe de la Nature font même des offres à 39 francs.

Les fabricants, qui avaient cessé leurs achats de fil, parce que le prix en était trop élevé, suivent avec intérêt le mouvement de baisse actuel. Ils espèrent que le cours s'établira encore et, dans cet espoir, se dispensent d'acheter.

Le chômage des tisseurs persiste donc, non seulement complet pour beaucoup. Les fabricants qui font encore quelque peu travailler n'ont ni plus que le coton, pour faire la batisse-méline, les mouchoirs mélinés, des articles réclame.

Le lin coûte trop cher, on le remplace par une matière textile de qualité et de prix inférieurs. Les métiers encore en action dans le Cambrai ne fabriquent plus, en général, que des articles de bas prix, comme les foulards. Les travaux en pur fil sont arrêtés par suite de spéculations du groupe des filateurs.

Justement, conclut Derieux, que la crise serait entrée le jour où le cours du fil reviendrait à son taux normal de 30 francs les cent écheveaux.

Cette opinion de Derieux sur les causes du chômage m'a été exprimée, non plus par un ouvrier, mais par un patron de Saint-Waast.

Je rendrai compte prochainement de cette interview, en même temps que de ma visite dans ce village, habité par des tisseurs de une batiste et d'éclairé linon.

E. POLVENT.

AU SENAT

LA MORT DE M. PONTIER DE CHAILLARD. — LA DÉMISSION DE M. EVRARD-ELIEZ. — LA LOI DE DÉVOLUTION.

Paris, 26 mars. — La séance est ouverte à 3 heures sous la présidence de M. Antonin DUBOIS, qui prononce l'éloge funèbre de M. Pontier de Chaillard, puis donne lecture d'une lettre par laquelle M. Evrard-Eliez, donne sa démission de sénateur du Nord. Acte est donné de cette démission.

M. HUMBERT dépose le rapport sur la proposition de M. de Montfort relatif à la création d'un régiment étranger de cavalerie.

On adopte un projet de loi autorisant la ville de Paris à contracter un emprunt de 25 millions et le projet de loi relatif aux services maritimes postaux entre le continent et la Corse.

On reprend la discussion de la proposition relative à la petite propriété et aux maisons à bon marché. La commission est d'avis d'accorder les avantages de la loi aux jardins ou champs n'excédant pas un hectare au lieu de 25 ares. L'ensemble de la proposition ainsi modifiée est adopté.

La dévolution des biens d'église

On passe à la première délibération sur le projet voté par la Chambre concernant la dévolution des biens d'église.

L'urgence est déclarée par 188 voix contre 87.

M. de LAS CASES vient combattre le projet de loi.

M. de LAS CASES dit que le droit civil, le droit public et le droit naturel sont contraires aux principes du projet de loi. La loi de 1905 relative à la séparation s'est inspirée de tous autres principes.

Elle n'a pas institué l'état héritier des donations et legs faits aux fabriques supprimées. Elle a institué une action en revendication au profit des bénéficiaires en ligne directe des auteurs de legs.

On objecte qu'il n'y a pas d'associations religieuses mais il y a, aux termes de la loi

La Faillite

Evrard-Eliez

COMMENT LE VIEUX CAMIN SE MONTRAIT GENEREUX ET SERVIALE. — LA DÉMISSION DE M. EVRARD-ELIEZ, COMME SÉNATEUR DU NORD EST OFFICIELLE.

Comme nous le disions hier, on cite volontiers à Berliainmont, les traits de générosité d'Evrard-Eliez.

Un jour, le sénateur-maire, sortant de son habitation, aperçut dans la Grand'Rue un vieux bûcheron pleurant devant le corps inerte d'un mulet, chargé de ramée, étendu sur la chaussée.

— Qu'y a-t-il donc, père Narcisse ? Pourquoi pleurez-vous ?

— Ah ! monsieur Eliez, quel malheur ! Mon mulet vient de tomber mort. J'ai ramené mieux que ce soit ma femme, ben sur !

— Surtout de ce cri du cœur, M. Eliez prend le vieux sous le bras, l'entraîne dans son étude, se fait remettre par son premier clerc 300 francs, qu'il glisse dans la main du vieillard, muet de bonheur et de reconnaissance, en lui disant simplement :

« Voilà pour racheter un mulet ! »

M. Eliez n'était pas seulement aimable et serviable pour ses politiques. Ses adversaires eux-mêmes — très peu nombreux, il est vrai, dans la commune et formant un petit noyau d'une centaine à peine — n'hésitaient pas à l'occasion à aller solliciter le député-maire pour qu'il mette à contribution son inlassable générosité. Souvent même il allait directement à eux.

Voici, à ce sujet, une petite anecdote aussi amusante que suggestive :

Revenant un après-midi d'Améris en cabriolet, M. Eliez rencontra sur la route le curé de Berliainmont qui, après un copieux dîner-conférence chez un confrère, rentrait péniblement en ville, suant et soufflant, son ventre proéminent.

Le radical maire-sénateur arrêta son cheval et fit monter le curé, qui s'assit dans sa voiture, qui gémit sous le poids.

En se dirigeant vers Berliainmont, au trot d'un cheval défilé, on devait s'attendre, car Evrard-Eliez n'était pas homme à engendrer la médisance et son quelconque compagnon de route avait été mis en belle humeur par un vin généreux, et de ces nocturnes sautes qui réjouissent le cœur de l'homme, comme dit l'évangéliste.

Soudain, le cabriolet, qui faisait entendre depuis quelque temps des plaintes et des gémissements, fatigué du poids supplémentaire dont on l'avait chargé, s'ouvrit en deux et déversa sur la route ses occupants, le curé plus divisé par la violence du choc que par les questions philosophiques et politiques.

On rit encore de l'aventure à Berliainmont et dans la région.

Informations

REGIONALES

NOTRE SERVICE

DE RENSEIGNEMENTS pour les victimes du krach

Hier, à partir de deux heures de l'après-midi, notre service de renseignements a fonctionné dans les bureaux spécialement aménagés à cet effet.

L'affluence des visites que nos conseils ont reçues établit surabondamment que l'initiative que nous avons prise répondait à un véritable besoin.

Aujourd'hui, VENDREDI, nos Services de Renseignements gratuits FONCTIONNERONT de 2 h. 1/2 à 7 heures du soir

Aux bureaux du journal, 44, rue de Béthune, à LILLE

D'autre part, en raison des nombreuses lettres reçues de personnes qui ne sont pas libres avant 7 heures du soir, et des visites qui nous ont été faites après la fermeture de notre bureau de renseignements, nous informons les intéressés que NOTRE BUREAU DE RENSEIGNEMENTS GRATUITS sera ouvert dimanche prochain, 29 mars, de 10 heures à midi.

Voir en 5me page les détails sur le fonctionnement de notre Service de Renseignements gratuits pour les victimes du krach Rochette.

ACCIDENT MORTEL

à Bruay

Un ouvrier tamponneur est mort. — Faute imprudente.

Un terrible accident, l'imprudence de la victime, s'est produit mercredi, vers deux heures et demie après-midi, sur le chemin de fer de Bully-Grenay à Bruay, au lieu dit « la Cavée d'Hullich ». Entre la halte des « Alouettes » et le passage à niveau de la rue d'Hullich, à cent mètres environ de ce dernier, existe, au-dessus de l'ancien chemin de la Cavée d'Hullich, aujourd'hui comblé par l'établissement de la voie, un passage non autorisé par la Compagnie du Nord et qui permet aux nombreux ouvriers habitant le quartier du numéro 4, et travaillant aux fossés-n° 3 ou n° 5, d'abréger leur chemin, en traversant la voie.

Mardi après-midi plusieurs ouvriers mineurs demeurant rue d'Houdain et se rendant à leur travail, se dirigeaient vers ce passage.

Le train de 2 heures 14 venait de quitter les « Alouettes » et, vu la pente très accentuée de la voie et cet endroit, arrivait à toute vitesse.

L'un des ouvriers, Jules Delcys, croyant pouvoir traverser la voie avant le passage du train, se précipita. A ce moment, la locomotive était à une dizaine de mètres ; la plus élémentaire prudence commandait à l'ouvrier de ne pas passer.

Entre la halte des « Alouettes » et le passage, comme il arrivait de l'autre côté de la voie, la locomotive le touchait. Une seconde plus tard, il eût pu se sauver. La machine le tamponna violemment et le projeta sur le sol.

Il fut aussitôt transporté à la maison de la garde-barrière, éloignée, connue nous l'avons dit, à une centaine de mètres.

Le docteur Demais qui arriva bientôt sur les lieux lui donna les premiers soins, puis, après les constatations d'état de M. le commissaire de police, qui vint aussitôt rendu sur le théâtre de l'accident, le blessé fut transporté, sur un brancard, à l'hôpital Sainte-Barbe.

Le malheureux n'avait pas perdu entièrement connaissance, mais il ne pouvait que se plaindre et demandait fréquemment à boire.

La Faillite

Evrard-Eliez

COMMENT LE VIEUX CAMIN SE MONTRAIT GENEREUX ET SERVIALE. — LA DÉMISSION DE M. EVRARD-ELIEZ, COMME SÉNATEUR DU NORD EST OFFICIELLE.

Comme nous le disions hier, on cite volontiers à Berliainmont, les traits de générosité d'Evrard-Eliez.

Un jour, le sénateur-maire, sortant de son habitation, aperçut dans la Grand'Rue un vieux bûcheron pleurant devant le corps inerte d'un mulet, chargé de ramée, étendu sur la chaussée.

— Qu'y a-t-il donc, père Narcisse ? Pourquoi pleurez-vous ?

— Ah ! monsieur Eliez, quel malheur ! Mon mulet vient de tomber mort. J'ai ramené mieux que ce soit ma femme, ben sur !

— Surtout de ce cri du cœur, M. Eliez prend le vieux sous le bras, l'entraîne dans son étude, se fait remettre par son premier clerc 300 francs, qu'il glisse dans la main du vieillard, muet de bonheur et de reconnaissance, en lui disant simplement :

« Voilà pour racheter un mulet ! »

M. Eliez n'était pas seulement aimable et serviable pour ses politiques. Ses adversaires eux-mêmes — très peu nombreux, il est vrai, dans la commune et formant un petit noyau d'une centaine à peine — n'hésitaient pas à l'occasion à aller solliciter le député-maire pour qu'il mette à contribution son inlassable générosité. Souvent même il allait directement à eux.

Voici, à ce sujet, une petite anecdote aussi amusante que suggestive :

Revenant un après-midi d'Améris en cabriolet, M. Eliez rencontra sur la route le curé de Berliainmont qui, après un copieux dîner-conférence chez un confrère, rentrait péniblement en ville, suant et soufflant, son ventre proéminent.

Le radical maire-sénateur arrêta son cheval et fit monter le curé, qui s'assit dans sa voiture, qui gémit sous le poids.

En se dirigeant vers Berliainmont, au trot d'un cheval défilé, on devait s'attendre, car Evrard-Eliez n'était pas homme à engendrer la médisance et son quelconque compagnon de route avait été mis en belle humeur par un vin généreux, et de ces nocturnes sautes qui réjouissent le cœur de l'homme, comme dit l'évangéliste.

Soudain, le cabriolet, qui faisait entendre depuis quelque temps des plaintes et des gémissements, fatigué du poids supplémentaire dont on l'avait chargé, s'ouvrit en deux et déversa sur la route ses occupants, le curé plus divisé par la violence du choc que par les questions philosophiques et politiques.

On rit encore de l'aventure à Berliainmont et dans la région.

CHRONIQUE

ELECTORALE

A DOUAI

Le procédé de Basile

Répondre à deux questions par deux autres questions, c'est un procédé qu'on pourrait comprendre dans une jésuiterie, mais qui est sans excuse de la part de républicains et d'anticléricals.

Sur ces questions formelles que nous lui avons adressées, le « Progrès du Nord » garde un silence absolu, et pour cause : — il se contente de nous demander en quelles circonstances M. de Godefrid et Manner n'ont pas eu une attitude républicaine et laïque ? Notre confrère peut répondre lui-même. Qu'il en fasse.

En ce qui concerne les élections municipales en faveur du maintien des écoles congréganistes, nous avons dit ce que nous en avons dit. M. de Godefrid a signé ces pétitions.

Un démocrate qui accepte le titre de membre d'honneur du syndicat jaune, fondé par Dombay-Schmidt et patronné exclusivement par la « Croix » et par la « Dépêche », est-il encore un républicain ?

Or, M. Manner est membre d'honneur du syndicat jaune Dombay-Schmidt.

Libre au « Progrès » maintenant de parler d'autre chose, son silence est un aveu et ses amis Godefrid et Manner n'ont plus à se plaindre de son zèle intempéré.

Et pour compléter le rapprochement avec les procédés que nous qualifions plus haut, nous avons fait l'écho d'une petite infamie qui fut faite, dans une autre occasion, lancée contre notre ami Godefrid.

Voici le réponse que le député de Douai lui fit tenir hier dans la journée :

Douai, le 26 mars 1909.

Monsieur le Rédacteur en chef du Progrès du Nord,

Dans un entrefilet de votre journal d'aujourd'hui intitulé : QUESTION POUR QUESTION, vous publiez les lignes suivantes :

« Le Réveil du Nord pourrait-il nous dire d'autre part, si ce n'est par le moyen de la loi, les noms des enfants dans les écoles congréganistes ? »

Cette ridicule légende, reprise par votre correspondant, n'est que la reproduction d'une mauvaise plaisanterie de dernière heure employée par nos adversaires au second tour des élections législatives, — et à laquelle j'ai répondu en son temps.

Je déclare que, non seulement mes enfants n'ont pas reçu et ne recevront pas l'instruction dans les écoles congréganistes, mais aussi que je ne suis pas baptisé et que j'ai réalisé dans mon intérieur la séparation complète de l'Eglise et de la famille.

Les noms des enfants qui se trouvent dans les listes des familles grévistes les plus nécessiteuses.

Depuis cette grave, qui a fait époque dans les annales de la commune de Douai, que l'on dit sans histoire, le nom d'Evrard Eliez n'est plus cité dans les listes des grévistes, car du cru n'ont pas voulu le combattre, au renouvellement des élections législatives, il fut élu, à Boules, à la presque unanimité des 300 électeurs inscrits.

Alarmes paysannes

Le notaire Elias, comme on le sait, a été son étude, en juin dernier, à M. Labrez, à

La Faillite

Evrard-Eliez

COMMENT LE VIEUX CAMIN SE MONTRAIT GENEREUX ET SERVIALE. — LA DÉMISSION DE M. EVRARD-ELIEZ, COMME SÉNATEUR DU NORD EST OFFICIELLE.

Comme nous le disions hier, on cite volontiers à Berliainmont, les traits de générosité d'Evrard-Eliez.

Un jour, le sénateur-maire, sortant de son habitation, aperçut dans la Grand'Rue un vieux bûcheron pleurant devant le corps inerte d'un mulet, chargé de ramée, étendu sur la chaussée.

— Qu'y a-t-il donc, père Narcisse ? Pourquoi pleurez-vous ?

— Ah ! monsieur Eliez, quel malheur ! Mon mulet vient de tomber mort. J'ai ramené mieux que ce soit ma femme, ben sur !

— Surtout de ce cri du cœur, M. Eliez prend le vieux sous le bras, l'entraîne dans son étude, se fait remettre par son premier clerc 300 francs, qu'il glisse dans la main du vieillard, muet de bonheur et de reconnaissance, en lui disant simplement :

« Voilà pour racheter un mulet ! »

M. Eliez n'était pas seulement aimable et serviable pour ses politiques. Ses adversaires eux-mêmes — très peu nombreux, il est vrai, dans la commune et formant un petit noyau d'une centaine à peine — n'hésitaient pas à l'occasion à aller solliciter le député-maire pour qu'il mette à contribution son inlassable générosité. Souvent même il allait directement à eux.

Voici, à ce sujet, une petite anecdote aussi amusante que suggestive :

Revenant un après-midi d'Améris en cabriolet, M. Eliez rencontra sur la route le curé de Berliainmont qui, après un copieux dîner-conférence chez un confrère, rentrait péniblement en ville, suant et soufflant, son ventre proéminent.

Le radical maire-sénateur arrêta son cheval et fit monter le curé, qui s'assit dans sa voiture, qui gémit sous le poids.

En se dirigeant vers Berliainmont, au trot d'un cheval défilé, on devait s'attendre, car Evrard-Eliez n'était pas homme à engendrer la médisance et son quelconque compagnon de route avait été mis en belle humeur par un vin généreux, et de ces nocturnes sautes qui réjouissent le cœur de l'homme, comme dit l'évangéliste.

Soudain, le cabriolet, qui faisait entendre depuis quelque temps des plaintes et des gémissements, fatigué du poids supplémentaire dont on l'avait chargé, s'ouvrit en deux et déversa sur la route ses occupants, le curé plus divisé par la violence du choc que par les questions philosophiques et politiques.

On rit encore de l'aventure à Berliainmont et dans la région.

LE KRACH

ROCHETTE

La réunion des actionnaires

DEUX MILLE ACTIONNAIRES SALLE DES AGRICULTEURS. — LE DIRECTEUR DE LA BANQUE FRANCO-ESPAGNOLE EXPOSE LA SITUATION.

Paris, 27 mars. — La réunion des actionnaires des diverses sociétés rattachées au Crédit Minier et à la Banque Franco-Espagnole, organisée par le personnel supérieur de ces banques, a eu lieu ce soir salle des Agriculteurs.

Vers 7 heures du soir, deux mille actionnaires se pressaient aux portes, en réclamant l'ouverture ; pour ce qui est de l'entrée, les employés, gens d'affaires causant avec animation, portaient les nouvelles les plus invraisemblables, menaçant, criant, coupant, gaulant.

Une poussée se produisit à 1200 personnes s'engouffrant dans la salle, aussitôt archicomble. Les agents tentèrent vainement de canaliser la foule ; c'est peine inutile.

Les portes sont alors fermées, barricadées, et tandis que les foules toujours plus nombreuses et plus compactes, qui l'on peut évaluer à 5,000 personnes, restent massées dans la rue d'Athènes, que des actionnaires pérorant, que des femmes agitent des coupons de titres devant les agents qui n'en peuvent mais, que des lettres et des retardataires, à l'intérieur, les employés supérieurs sont harcelés de questions ; dans la brouhaha, on entend que les mots ; « Nerva, Laviana, Hella ».

On réclame Rochette ; on veut des explications.

Enfin, à 8 heures, la séance est ouverte. M. Manighe, directeur de la Banque Franco-Espagnole à Madrid, président, assisté de MM. Mellado, président de la Banque Franco-Espagnole, et Vasseur, secrétaire général.

M. Manighe déclare qu'il va exposer la situation faite aux actionnaires, mais il tient auparavant à protester contre l'arrivée de M. Rochette. Si nous n'avons pas pleine confiance en lui, dit-il, nous ne serions pas là. Ses 450 employés sont unanimes à se porter garant de lui, ils vous diront tous que les écritures n'ont jamais été faussées, que nos gages ont toujours été payés, qu'il n'y a eu aucune plainte, que vous savez aujourd'hui la fausseté de ses griefs, et M. Francis Laur, dont les appréciations sont sans portée.

Enfin il a eu une plainte celle qui a motivé l'arrestation et que M. Rochette ne connaît pas encore à l'heure actuelle.

Quant à M. Prévot, il n'a pas porté plainte. Des interruptions partent de plusieurs côtés.

— Vous n'êtes pas dans la question, nous voulons Rochette, nous voulons l'entendre. M. Manighe reprend :

Le personnel sera bien étonné quand on lui dira que nous nous sommes occupés de politique ; nous avons toujours cru que nous étions une banque d'affaires. Nous avons été entraînés au travail par M. Rochette ; il travaillait jour et nuit.

— On a parlé de krach ; oui et à-t-il krach ? Il était facile à M. Rochette de nous tromper s'il l'avait voulu ; il a été ces jours derniers en Espagne ; il pourrait n'être pas revenu.

Notre enquête est de 9,500,000 francs, sans y comprendre les encaisses de toutes les succursales ni les titres vendus. Nous avons payé trois mois à l'avance nos coupons ; on les trouvera en caisse. D'ailleurs, grâce à notre façon de nous occuper de politique, nous avons toujours cru que nous étions une banque d'affaires. Nous avons été entraînés au travail par M. Rochette ; il travaillait jour et nuit.

— On a parlé de krach ; oui et à-t-il krach ? Il était facile à M. Rochette de nous tromper s'il l'avait voulu ; il a été ces jours derniers en Espagne ; il pourrait n'être pas revenu.

Notre enquête est de 9,500,000 francs, sans y comprendre les encaisses de toutes les succursales ni les titres vendus. Nous avons payé trois mois à l'avance nos coupons ; on les trouvera en caisse. D'ailleurs, grâce à notre façon de nous occuper de politique, nous avons toujours cru que nous étions une banque d'affaires. Nous avons été entraînés au travail par M. Rochette ; il travaillait jour et nuit.

LE KRACH

ROCHETTE

La réunion des actionnaires

DEUX MILLE ACTIONNAIRES SALLE DES AGRICULTEURS. — LE DIRECTEUR DE LA BANQUE FRANCO-ESPAGNOLE EXPOSE LA SITUATION.

Paris, 27 mars. — La réunion des actionnaires des diverses sociétés rattachées au Crédit Minier et à la Banque Franco-Espagnole, organisée par le personnel supérieur de ces banques, a eu lieu ce soir salle des Agriculteurs.

Vers 7 heures du soir, deux mille actionnaires se pressaient aux portes, en réclamant l'ouverture ; pour ce qui est de l'entrée, les employés, gens d'affaires causant avec animation, portaient les nouvelles les plus invraisemblables, menaçant, criant, coupant, gaulant.

Une poussée se produisit à 1200 personnes s'engouffrant dans la salle, aussitôt archicomble. Les agents tentèrent vainement de canaliser la foule ; c'est peine inutile.

Les portes sont alors fermées, barricadées, et tandis que les foules toujours plus nombreuses et plus compactes, qui l'on peut évaluer à 5,000 personnes, restent massées dans la rue d'Athènes, que des actionnaires pérorant, que des femmes agitent des coupons de titres devant les agents qui n'en peuvent mais, que des lettres et des retardataires, à l'intérieur, les employés supérieurs sont harcelés de questions ; dans la brouhaha, on entend que les mots ; « Nerva, Laviana, Hella ».

On réclame Rochette ; on veut des explications.

Enfin, à 8 heures, la séance est ouverte. M. Manighe, directeur de la Banque Franco-Espagnole à Madrid, président, assisté de MM. Mellado, président de la Banque Franco-Espagnole, et Vasseur, secrétaire général.

M. Manighe déclare qu'il va exposer la situation faite aux actionnaires, mais il tient auparavant à protester contre l'arrivée de M. Rochette. Si nous n'avons pas pleine confiance en lui, dit-il, nous ne serions pas là. Ses 450 employés sont unanimes à se porter garant de lui, ils vous diront tous que les écritures n'ont jamais été faussées, que nos gages ont toujours été payés, qu'il n'y a eu aucune plainte, que vous savez aujourd'hui la fausseté de ses griefs, et M. Francis Laur, dont les appréciations sont sans portée.

Enfin il a eu une plainte celle qui a motivé l'arrestation et que M. Rochette ne connaît pas encore à l'heure actuelle.

Quant à M. Prévot, il n'a pas porté plainte. Des interruptions partent de plusieurs côtés.

— Vous n'êtes pas dans la question, nous voulons Rochette, nous voulons l'entendre. M. Manighe reprend :

Le personnel sera bien étonné quand on lui dira que nous nous sommes occupés de politique ; nous avons toujours cru que nous étions une banque d'affaires. Nous avons été entraînés au travail par M. Rochette ; il travaillait jour et nuit.

— On a parlé de krach ; oui et à-t-il krach ? Il était facile à M. Rochette de nous tromper s'il l'avait voulu ; il a été ces jours derniers en Espagne ; il pourrait n'être pas revenu.

Notre enquête est de 9,500,000 francs, sans y comprendre les encaisses de toutes les succursales ni les titres vendus. Nous avons payé trois mois à l'avance nos coupons ; on les trouvera en caisse. D'ailleurs, grâce à notre façon de nous occuper de politique, nous avons toujours cru que nous étions une banque d'affaires. Nous avons été entraînés au travail par M. Rochette ; il travaillait jour et nuit.

Les employés manifestent

ILS TENDENT A LEUR PATRON

Paris, 26 mars. — Pendant la suspension des opérations que l'administrateur judiciaire effectuait cet après-midi des Syndicats miniers, M. Rochette s'est montré à une fenêtre d'un balcon ; immédiatement des cris ont éclaté, des assistants de « Vive Rochette » ont été poussés par les employés du financier, qui étaient massés dans la cour de l'édifice de la rue Blanche. Quelques-uns ont même pénétré dans le salon d'attente de la banque.

Les employés annonçaient que les valeurs de la Banque Rochette ont subi une hausse sensible aujourd'hui à la Bourse ; ils expriment l'espoir que bientôt la maison sera rouvrée.

Pour éviter de nouvelles manifestations, la police avait invité les chefs de service à prier le personnel de ne pousser aucun cri au moment du départ de M. Rochette, mais quand l'administrateur judiciaire est descendu à l'heure de la manifestation, les employés ont rompu le barrage d'agents et couru derrière l'automobile en criant à pleine voix : « Vive Rochette ».

UNE NOTE DES EMPLOYES

LE CHIEF DE LA COMPTABILITE DE LA MAISON ROCHETTE, M. TIROU, A COMMUNIQUÉ A LA PRESSE LA NOTE SUIVANTE.

Tous les personnels reprendront le travail demain et s'occupera de mettre rapidement à jour les écritures dont le retard a été occasionné par la fermeture des bureaux.

M. Graux, administrateur judiciaire, a déclaré à l'assemblée aux termes de laquelle que dès que les inventaires seront terminés, les opérations de la maison seront reprises, tant à Paris qu'en province et que toutes les succursales et agences, seront rouvertes sous peu.

L'Amérique manque de viande

L'EUROPE VA-T-ELLE EXPORTER ?

Londres, 26 mars. — On mande de New-York que l'Amérique manque de viande à l'heure actuelle les Etats-Unis et particulièrement les grandes villes de New-York, Boston et Philadelphie.

Cette disette est due à la conséquence de la grande panique financière, qui pousse tous les éleveurs à vendre en hâte leurs bestiaux à n'importe quel prix.

L'Amérique va demander aux peuples d'Europe la viande nécessaire à sa consommation.

— C'est-à-dire que vous me demandez des conditions ? Eh bien, les voici : on ne changera pas, cela va de soi, dans une question de cette nature... Mais moi, honneur de pouvoirs et porteur de mes procurations, blanc, j'ai des devoirs à remplir. Toutefois, si vous me laissez : Le sujet proposé annonce, moyennant 30,000 livres de viande vivante, je vous dirais : Concluez à 30,000 livres de viande et le marché serait beau par la viande. Mais je ne répondrais ainsi que parce que j'en serais convaincu que vous ne m'avez pas 15 de ces 30,000 livres de viande dans votre poche !

— M. Bernheimer, monsieur le comte, il n'est dit ce qui m'est dit et les affaires sont les affaires. Je vous ai dit que je disposais de l'ensemble des créances Chasseneull. Il va de soi que mon intérêt est de liquider ces créances le plus tôt possible. C'est le moyen de faire le mieux ? Il est évident que les gros intérêts des créances sont les intérêts les plus intéressants et que le capital même. Or, je travaille, moi, pour gagner une vie. Eh bien ! l'économie en chiffres ronds 150,000 francs, c'est 150,000 francs, à l'heure que je les reprendrai quelque part. C'est tout ce que j'ai. N'est-ce pas, que vous l'entendez ?

— Que les détails se vous seraient peut-être Bertrand. Ils seront réglés par une déduction en régie, toutes parties d'assurances. Vous voyez, ce n'est pas l'essentiel. L'essentiel, le voici : Mariage non différé. Les conditions sont à la condition formelle qu'il n'y ait rien d'effectif dans ce mariage. Et si vous n'avez rien de positif, pour la domesticité, pour la police, l'existence des mariages sera toute approuvée par la loi. C'est tout ce que j'ai. N'est-ce pas, que vous l'entendez ?

— Votre Chasseneull est pourtant déjà bien bon, Bertrand, objecta le comte. Et je ne me suis pas vu espérer à l'endroit de la créance...

— Et ce Chasseneull était votre homme, la résurrection de son actif dépendrait de peu de vous, monsieur le comte.

— C'est-à-dire que vous me demandez des conditions ? Eh bien, les voici : on ne changera pas, cela va de soi, dans une question de cette nature... Mais moi, honneur de pouvoirs et porteur de mes procurations, blanc, j'ai des devoirs à remplir. Toutefois, si vous me laissez : Le sujet proposé annonce, moyennant 30,000 livres de viande vivante, je vous dirais : Concluez à 30,000 livres de viande et le marché serait beau par la viande. Mais je ne répondrais ainsi que parce que j'en serais convaincu que vous ne m'avez pas 15 de ces 30,000 livres de viande dans votre poche !

FEUILLETON DU 27 MARS. — N. 6

LE SATYRE

DE WAGNONVILLE

Puis, éparpillés sur une large table de travail, divers dossiers, d'où se dégageaient des extrémités françaises pas le froissement des bouts du cordonnet rose servant à relier entre elles les pièces de procédure.

— Mais, devenant rapidement tout le parti que l'état possible de tirer d'une telle confiance, il se remit bien vite ; et, après le premier moment de stupeur, Bertrand qui n'était pas homme à s'impressionner longtemps avec calme :

— Affaire très grave, en effet, comme vous le savez, monsieur le comte ! Et de plus... une affaire d'Etat ! Je n'ai eu un seul moment de légitime peur. Enfin, pour vous dire, monsieur le comte, dans les

ous ont nous trouverions le sujet, quels seraient les avantages devant en résulter pour lui ?

— D'abord, mettre au clair un passé financier plus ou moins trouble ; s'assurer l'aisance pour l'avenir et reprendre peut-être, dans la mesure du possible, la situation actuelle dont nécessairement l'empêcher d'occuper. Par exemple, en échange, on lui demande d'accomplir loyalement les conditions du marché.

— Quand une femme, interjeta l'homme pratique, se marie dans ces conditions, elle doit plutôt s'attendre à en recevoir qu'à en donner ! De tels sujets sont rares, monsieur le comte, très rares.

— Je comprends vos observations ; mais il faut tenir compte de ceci : que cette jeune fille est d'une famille honorable, s'il en fut ; qu'elle est jeune ; que, en outre, ce n'est point la femme que vous imaginez. Elle est malheureuse, elle a été soufflée, elle est demeurée irréprochable. En un mot, cette fille est encore chaste. Vous souriez ? Vous savez, monsieur Bertrand, qu'un homme comme moi ne ment jamais. Oui, hélas ! Car cette pauvre enfant, objet d'un horrible guet-apens, est une victime et non une coupable.

— En ce cas, je ne sais pas très bien. Cependant, reprit Bertrand avec le rictus d'une cynisme incroyable, nous allons consulter ensemble les « Annales de la Découverte ». J'ai là, sous ma main, une sorte de Bulletin du Nord déclassé et peut-être votre épouse, le rare avis est-il dans ma cage ?

— Bertrand alla aussitôt ouvrir et des lettres offertes furent présentées, non de l'argent, mais des registres, une sorte de bibliothèque étrange et mystérieuse, dont lui seul connaissait toute la valeur.

— Cherchez de ces registres en l'état des inscriptions bizarres : les lettres alabâtres

liques d'abord : B, F, L, M, R, X, Z. Pas des mots comme ceux-ci : Passés au bleu, passés au rouge, passés au noir.

Bertrand venait précisément de choisir un registre dans la section des « passés au bleu ».

— Que signifie ? demanda M. de Bury, désignant du doigt l'inscription.

— Cela signifie : Fortunes dévorées, M. confiture simple et même détachée de la queue, mais pas encore la correction, celle-ci est une menace de la chambre de commerce. La correctionnelle vous passe du bleu au rouge. Puis vient la Cor d'assises, et vous passe au noir. La fin généralisée mon rôle.

— Tout à coup, le bréviaire du Diable Boiteux que ce répertoire ! fit le comte en souriant avec tristesse.

— C'est le mien ! riposta Bertrand, en lançant au comte un de ces regards tranchants qui lui étaient familiers.

— Et frappant de sa large main sur le registre :

— Un somnifère rival de celui de la police ! Mais il me faut cela pour me guider dans le dédale de nos affaires, qui sont, quoique je fasse, toujours fort compliquées.

Tout en donnant ses explications, Bertrand tournait les unes après les autres les pages de son volumineux répertoire des « passés au bleu ».

— Tout à coup, il s'arrêta.

— Voulez-vous m'écouter, monsieur le comte ? Je vais, avec votre permission, vous présenter quelques sujets ; je crois être une bonne piste.

— Le comte fit un signe d'assentiment.

— Voyons, dit Bertrand, en plongeant son jour son registre grand ouvert devant lui. Voici d'abord D... — Jules de... — à Béguas. Emprunt frauduleux contracté chez un carrossier A... sous le nom du père, dénié. Menace de dénonciation de faux en cas

de récidive, nouvelles pertes au jeu, nouveaux emprunts du même genre. Voir dossier n° 57.

— Sale, bien sale ! interrompit M. de Bury.

— Oh ! rassurez-vous ! Les billets entachés de faux ont été réunis. Toute instruction a été différée à raison du scandale. C'est une épée suspendue à un clou solide, dont la pointe menaçante, fixe sur le coupable, l'oblige à se tenir sur ses gardes. C'est tout ce que nous voulons pour le moment.

— Qu'importe, c'est un faussaire ! Et, alors, passons !

— Soit, à un autre. Surtout, croyez bien, monsieur, ajouta l'homme d'affaires, que ce registre ne contient pas les noms des lauréats du Prix Montyon. Je continue : M... — Cyrienne Laon... — à Orchies. Pertes au jeu, 34,000 francs impayés ; emprunt déposé au crancier lui-même, par le moyen de la fille de la mère, 80,000 francs, sous condition de partage. Escroquerie à la fille G... le surplus, ci, 40,000 francs.

— C'est ignoble ! murmura M. de Bury, trop.

— Pourriez-vous, dit encore Bertrand en faisant une petite moue. Pas de pièces en règle ! Il existe pourtant des lettres pour un commencement d'instruction. Qui possède ces lettres ? demanda M. de Bury.

— Moi, répondit Bertrand. Mais comment, C... — Alexandre-Victor... — à Cambrai, marchand de curiosités. Emprunt de 50,000 francs, par le moyen de la fille de la mère, 80,000 francs, sous condition de partage. Escroquerie à la fille G... le surplus, ci, 40,000 francs.

— C'est ignoble ! murmura M. de Bury, trop.

— Pourriez-vous, dit encore Bertrand en faisant une petite moue. Pas de pièces en règle ! Il existe pourtant des lettres pour un commencement d'instruction. Qui possède ces lettres ? demanda M. de Bury.

— Moi, répondit Bertrand. Mais comment, C... — Alexandre-Victor... — à Cambrai, marchand de curiosités. Emprunt de 50,000 francs, par le moyen de la fille de la mère, 80,000 francs, sous condition de partage. Escroquerie à la fille G... le surplus, ci, 40,000 francs.

LE KRACH

ROCHETTE

La réunion des actionnaires

DEUX MILLE ACTIONNAIRES SALLE DES AGRICULTEURS. — LE DIRECTEUR DE LA BANQUE FRANCO-ESPAGNOLE EXPOSE LA SITUATION.

Paris, 27 mars. — La réunion des actionnaires des diverses sociétés rattachées au Crédit Minier et à la Banque Franco-Espagnole, organisée par le personnel supérieur de ces banques, a eu lieu ce soir salle des Agriculteurs.

Vers 7 heures du soir, deux mille actionnaires se pressaient aux portes, en réclamant l'ouverture ; pour ce qui est de l'entrée, les employés, gens d'affaires causant avec animation, portaient les nouvelles les plus invraisemblables, menaçant, criant, coupant, gaulant.

Une poussée se produisit à 1200 personnes s'engouffrant dans la salle, aussitôt archicomble. Les agents tentèrent vainement de canaliser la foule ; c'est peine inutile.

Les portes sont alors fermées, barricadées, et tandis que les foules toujours plus nombreuses et plus compactes, qui l'on peut évaluer à 5,000 personnes, restent massées dans la rue d'Athènes, que des actionnaires pérorant, que des femmes agitent des coupons de titres devant les agents qui n'en peuvent mais